

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute-Provence

Service départemental d'incendie et de secours

DELIBERATION N° 2021-04(FIN)

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU BUREAU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE**

L'an deux mille vingt et un et le 14 janvier, le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Pierre POURCIN.

Date de convocation : 7 janvier 2021

Nombre d'élus en exercice : 5

Présents : 5

Absents : 0

Votants : 5

Réception en Préfecture le : **15 JAN. 2021**

Etaient présent(e)s : Monsieur Robert GAY, 1^{er} vice-président ; Madame Patricia PAUL, 2^{ème} vice-présidente, Monsieur Maurice JAYET, 3^{ème} vice-président, Monsieur Serge SARDELLA, membre du Bureau.

Objet : Apurement de l'actif

Le président expose :

En vue de l'apurement de l'actif, il est proposé de sortir des comptes les véhicules figurant dans le tableau annexé au présent rapport. Dans l'hypothèse où le Bureau du Conseil d'administration accepte leur sortie des comptes, il est demandé d'autoriser le Président à les sortir de l'inventaire. Ces véhicules seront vendus aux enchères par l'intermédiaire du commissaire-priseur que le service a retenu dans le cadre d'un marché public et d'une convention de mandat.

Il est demandé au Bureau du Conseil d'Administration de bien vouloir en délibérer.

Sigle	Immatriculation	Date de 1ère mise en circulation	Marque	Modèle	Numéro inventaire	Valeur d'acquisition	Valeur comptable résiduelle
VLU	4505 MV 04	29/08/2006	FIAT	DOBLO	200600186	12 772,76	0 €
VLU	4509 MV 04	29/08/2006	FIAT	DOBLO	200600190	12 772,76	0 €
VLU	4508 MV 04	29/08/2006	FIAT	DOBLO	200600187	12 772,76	0 €
VSAV	1975 MY 04	26/11/2007	RENAULT	MASTER	200700158	68.848,85 €	9.179,76 €*
VLHR	1464 MH 04	20/11/2000	LAND ROVER	DEFENDER	20200029	22 312,20 €	0 €

*En 2007 les VSAV étaient amortis sur 15 ans.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau ont adopté ce rapport à l'unanimité, le jour, mois, an que ci-dessus.

Le président du Conseil d'administration


Pierre POURCIN